



Maternité, chirurgie, convalescence,...

à St-Jean-d'Angély et à Saintes : non aux fermetures, non aux transferts !

L'annonce brutale du « plan de redressement » de l'hôpital de St Jean d'Angély, et des mesures contre celui de Saintes, ont immédiatement provoqué l'indignation parmi la population et les personnels de santé.

Nous l'affirmons : ce plan de sauvetage est le prélude à la fermeture de l'hôpital de St-Jean-d'Angély.

On nous parle de « déficit ». Mais ce sont les gouvernements successifs qui l'ont fabriqué. Loi Bachelot, « tarification à l'activité », loi Touraine, groupements hospitaliers (GHT),... : tout concourt à l'étranglement financier des hôpitaux, aux fermetures de services, de lits, aux suppressions de personnels qui n'en peut plus des surcharges de travail.

Pour 2017, ce sont 1,5 milliards d'euros dont Marisol Touraine a décidé de priver les hôpitaux.

Personne n'ignore que les raids organisés contre les hôpitaux procèdent de la volonté de les fusionner (passage de 850 hôpitaux publics à 135 GHT), et de supprimer 16 000 lits et 22 000 emplois.

La maternité de St-Jean-d'Angély devrait fermer parce qu'elle ne réalise que 287 accouchements par an (13 de moins que 300, le seuil officiel de fermeture) ? Mais le gouvernement a laissé fermer celle de Royan qui réalisait 600 accouchements par an, mais ne rapportait pas assez à la clinique privée !

La maternité de Saintes perdrait des lits parce qu'ils ne sont pas tous occupés tous les jours ? C'est ce que vient d'annoncer le directeur de l'hôpital ! Avec la volonté de déplacer instantanément les personnels dans les services en fonction des pics d'activité.

La chirurgie à St-Jean-d'Angély ne fonctionnerait plus qu'en journée, et plus du tout les week-ends ? A combien chiffre-t-on le coût de la vie d'accidentés qui décèderaient lors de leur transport vers un hôpital plus éloigné ? A court terme, ce serait la fermeture du service d'urgence.

Le service de soins de suite et réadaptation (SSR) de l'hôpital de Saintes devrait être transféré à St-Jean ? Alors les patients opérés à Saintes devraient aller en convalescence, faire leur rééducation 25 km plus loin, séparés davantage de leur famille, et faire des aller-retour entre les deux hôpitaux pour des examens ou des soins (radiothérapie, chimiothérapie à Saintes par exemple) ?

A plusieurs reprises, la population a montré sa volonté de défendre l'hôpital public, en répondant aux appels à manifester qui lui étaient lancés par les organisations syndicales.

Parce que les moyens existent pour garantir l'accès aux soins de qualité pour tous, qui s'opposent au pillage de la protection sociale par le détournement de dizaines de milliards,

nous exigeons :

- qu'à St Jean d'Angély la maternité reste ouverte, ainsi que la chirurgie la nuit et les WE,
- qu'à Saintes le service SSR y reste, que tous les lits en maternité restent ouverts,
- le maintien de tous les emplois existants.

samedi 26 novembre – 10 heures

rassemblement à St-Jean-d'Angély - place de l'Hôtel de Ville

